

**Engagement du Plan Régional volontaire Bourgogne d'actions  
en faveur du Damier du frêne  
(validation du CSRPN Bourgogne notifiée le 1<sup>er</sup> octobre 2014)  
Compte rendu de la réunion du mardi 14 avril 2015**

Rédacteur: Jean-Noël CABASSY

version 17 avril 2015

Cette réunion de travail s'est tenue au siège de Forestiers du Monde® à Dijon de 20h00 à 21h45

Etaient présents:

- Monsieur Claude VOINOT, Forestiers du Monde®,
- Monsieur Bernard LECLERCQ, Forestiers du Monde®,
- Jean-Noël CABASSY, Forestiers du Monde®,

**Objet de la réunion:** Mise en œuvre du PRA validé sur l'exercice 2015.

**Relevés des déclarations, actions, suggestions et décisions :**

1 – Forestiers du Monde® adressera dans le mois une demande de subvention pour un poste à mi-temps d'animateur du PRA sur la base des données chiffrées adressées par Thomas LAMOTTE. La candidature de Thomas LAMOTTE membre de Forestiers du Monde® sera présentée. (Contribution à l'action S1 : animer et évaluer le plan régional d'actions)

2 – Bernard LECLERCQ met au propre le projet de protocole scientifique de description des stations du damier du Frêne. Il sera adressé à Loïc BOLLACHE pour avis. Il est convenu que ce protocole sera mis en œuvre sur les deux seules stations connues au sein desquelles Claude VOINOT a trouvé des nids, ainsi que sur quelques autres stations au sein desquelles des imagos volants sont régulièrement contactés. (Contribution à l'action C3 : étude des habitats du Damier du frêne à l'échelle stationnelle).

3 - Bernard LECLERCQ prépare un projet de directive destinée pour cette première année 2015 à l'agence Bourgogne Est de l'ONF (Côte d'Or – Saône et Loire). Il sera adressée avant la fin du mois d'avril 2015 à M. Olivier ROUSSET, Directeur de l'agence ONF. L'idée retenue est celle d'une directive annuelle (une pour chaque année de mise en œuvre du PRA). Pour l'année 2015, la directive interne ONF destinée aux agents ONF de terrain est destinée à attirer leur attention sur cette espèce, sces exigences écologiques. FDM proposera qu'elle soit diffusée accompagnée de l'affiche FDM « Action en faveur du damier du frêne ». Cette directive interne ONF demande de procéder en période propice à la recherche d'imagos volants et de nids de chenille. (Contribution à l'action C1 : suivi des stations existantes et recherche de nouvelles stations). Cette directive devrait être diffusée avant la période d'envol des imagos. Pour aider les agents ONF dans ce travail de collecte d'information sur le terrain, Forestiers du Monde® proposera une fiche d'observation comportant notamment des photos de nids et destinée aux gardes forestiers, fiche à transmettre au coordinateur ONF Damier du frêne et à l'animateur FDM du PRA. A noter que cette fiche tiendra compte de la problématique de la chalarose du frêne. (Contribution à l'action S3 : former les professionnels).

4 – L'idée de proposer d'inscrire au plan territorial de formation ONF une session annuelle de formation à la connaissance du damier du frêne est évoquée ; Elle sera proposée à Mr Olivier ROUSSET pour mise en œuvre dès 2016. Cette session de formation interne ONF serait animée par l'animateur du PRA épaulée par toutes les bonnes volontés disponibles (universitaires, bénévoles de FDM). Cette session de formation serait organisée à Vernot en période de vol des imagos. Elle comprendrait une phase en salle (projection d'un diaporama puis d'une sortie sur le terrain sur la route forestière de Nonceuil).

*Pour l'information, la prévention, la protection et l'action forestière au profit des sociétés humaines.*

5 - Forestiers du Monde® organisera **vendredi matin 19 juin 2015** une session de sensibilisation des agents en charge de la police de l'environnement sur Vernot, rendez-vous à 9h00 en salle municipale. Cette session comprendra une présentation en salle puis une observation sur le terrain. (Contribution à l'action S3 : Former les professionnels). Les agents de l'ONF, de l'ONCFS, de la GN seront conviés ainsi que la DREAL et la Procureure de la République. Une communication sera mise en œuvre à cette occasion pour annoncer officiellement l'engagement du PRA Volontaire damier du frêne et la mobilisation des partenaires (ONF, UB, ONCFS, GN, DREAL, Parquet). (Contribution à l'action S5 : Communiquer à destination de la Société Civile)

6 – Loic BOLLACHE nous communique deux noms de collègues très intéressés pour participer au comité scientifique du PRA en plus des personnes de Forestier du Monde®, d'un représentant de l'ONF et d'une personne de la Région (Contribution à l'action S1 : animer et évaluer le plan régional d'actions).

Il s'agit de :

- Mr François BRETAGNOLLE, Professeur à l'uB, qui travaille notamment sur les interactions forêt-animaux [francois.bretagnolle@u-bourgogne.fr](mailto:francois.bretagnolle@u-bourgogne.fr),
- Jérôme MOREAU, Maître de conférences, écologue qui travaille aussi sur quelques modèles insectes, [jerome.moreau@u-bourgogne.fr](mailto:jerome.moreau@u-bourgogne.fr)

Il nous informe également avoir identifiée une étudiante motivée qui pourrait être engagée en master 2 sur le sujet et qui viendra certainement participer aux prospections cet été. (Contribution à l'action C1 de suivi des stations existantes et recherche de nouvelles stations).

Loic BOLLACHE propose de réunir fin mai 2015 ce comité (ce sera l'occasion de le fonder officiellement) pour valider les protocoles pour les suivis cet été, les sites à suivre, proposer un protocole d'installation des ouvertures par l'ONF cet automne et le protocole de suivi en 2016.